

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

PLAN D'AFFECTATION COMMUNALE

plan de détail ■ zone centrale 15 LAT

en rouge : modifications soumises à l'enquête publique complémentaire

Approuvé par la Municipalité de Bougy-Villars dans sa séance du 14 février 2023

Modifications approuvées par la Municipalité de Bougy-Villars

dans sa séance du

Le Syndic : Claude-Olivier ROSSET

La Secrétaire : Fabienne AEBY

Soumis à l'enquête publique du 30 mars au 1^{er} mai 2023

Modifications soumises à l'enquête publique complémentaire

du au

Le Syndic : Claude-Olivier ROSSET

La Secrétaire : Fabienne AEBY

Adopté par le Conseil général de Bougy-Villars dans sa séance du

Le Président : Christopher CHARD

La Secrétaire : Liliane MEYLAN

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département :

Entrée en vigueur constatée par le Service compétent, le

GEA valotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch

Lausanne, le 6 mai 2024

16080 MD YL

K:\MANDATS\Bougy_Villars\16080_Revision_PGAI05_plans\16080_PGA_v12_enquete_pub_compl.vwx

PLAN DE DÉTAIL



LÉGENDE

échelle 1:1'000

- périmètre modifié de la zone centrale 15 LAT *
- périmètre de la zone centrale 15 LAT
- périmètre d'implantation des constructions nouvelles
- 000 m² SPd R+1+C
- surface de plancher déterminante autorisée et nombre de niveaux
- limite des constructions

autres périmètres superposés

- aire des bâtiments à conserver
- aire des bâtiments à améliorer
- aire des autres bâtiments

autres périmètres superposés

- aire affectée à des besoins d'utilité publique
- aire de dégagement
- aire des aménagements extérieurs

autres périmètres superposés

- périmètre d'implantation du projet "Coeur du village"
- secteur de protection du site bâti 17 LAT - A
- secteur de protection du site bâti 17 LAT - B

secteurs de restrictions des dangers naturels

pour les secteurs de restrictions des dangers naturels, se référer au plan d'affectation communale au 5'000ème

* calage du périmètre aux parcelles en adéquation avec le plan d'affectation communal

À TITRE INDICATIF

- objet classé monument historique (MH)
- objet inscrit à l'inventaire cantonal (INV)

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 12 juillet 2022 par VIAGEO-VD contrôlé par :

ROSSIER SA
Ingénieurs - Géomètre officiel
Chemin du mont-Blanc 9
1170 Aubonne

Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par Audrey Ueberschlag, ingénieur géomètre breveté à Aubonne,

le :